

PRINTEMPS
6-12 ANS



CENTRE DE
LOISIRS



23/04

Créa' d'attrapes-rêves / Oeuvre en mosaïque
pour le festival Saperlipopette
Les sons de la nature / Méli-mélo de fils

24/04

Toupies en perles à repasser / Jeux de ballons
Création d'avions / Le labyrinthe et ses billes

25/04

**VISITE DE LA FERME "LA CONDAMINE" À
MONTPELLIER** : Découverte de la ferme et
animations autour du maraîchage (Prévoir le
pique-nique, 5 € de participation)

26/04

Escape Game / Brico'photos
Impro'théâtrale / Jeux collectifs

Informations & réservations :
04 67 40 73 07 - alsh@adpep34.org
www.pep34vacances.com



29/04

Fabrication de bougies / Création d'une oeuvre en mosaïque pour le festival Saperlipopette / Brico'nature

30/04

JOURNÉE AU DOMAINE DE RESTINCLIERES :
Grands jeux et découverte de la nature (Prévoir le pique-nique, 5 € de participation)

02/05

Origami / Parcours relais
Carte magique / Pixel'art

03/05

Projet "SAPERLIPOPETTE" au Domaine d'Ô
Dépôt des oeuvres réalisées par les enfants
Spectacle d'acrobaties

Informations & réservations :
04 67 40 73 07 - alsh@adpep34.org
www.pep34vacances.com



Des objectifs clairs :

- Apprendre à vivre ensemble et devenir autonome.
- Participer à des projets collectifs.
- Favoriser des initiatives individuelles au sein de la vie en collectivité.
- Comprendre l'environnement pour le respecter.
- Prendre en compte les parents.
- Garantir la sécurité morale et affective des enfants.
- S'adapter aux rythmes de l'enfant.

Des accueils porteurs de valeurs :

Les PEP défendent trois grandes valeurs : la laïcité, la solidarité et l'égalité. Si la loi de 1905 implique la séparation de l'Église et de l'Etat, le principe de laïcité va bien au-delà. En effet, une dimension plus globale du principe de laïcité fait état du principe de « vivre ensemble » et d'ouverture à l'autre. «La laïcité fait appel à ce qu'il y a de moins manipulable chez un individu, à savoir, son intelligence et sa raison...». La solidarité est la condition pour « faire société ». La solidarité définit les individus comme semblables non comme identiques d'où la nécessité d'un accompagnement différencié en milieu ordinaire. L'égalité pour les PEP est un principe d'action qui part du postulat que tout individu est capable, l'autonomisation étant une condition de l'égalité.

Des accueils avec des enjeux éducatifs :

Association reconnue d'utilité publique, les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité accessibles à tous. L'ensemble des accueils PEP offrent les garanties et autorisations nécessaires. L'encadrement est assuré par des équipes disponibles, qualifiées et expérimentées qui adhèrent au projet éducatif.

Horaires et plages d'accueil : Merci de prévenir en cas de retard

Matin : de 8h à 9h / 11h30 à 12h

Après-midi : de 13h30 à 14h / 16h30 à 17h45

Prévoir une tenue et des chaussures confortables pour vos enfants

Rue Jacques Lafont, 34070 MONTPELLIER